

PROTCOLE D'ACCUEIL ADAPTE AU CONTEXTE COVID RENTREE SEPTEMBRE 2020

Piscine **GARIBALDI (HIVER)**



Le présent protocole d'accueil des différents publics (public/associations/scolaires) de la piscine Garibaldi vise à établir et clarifier les règles mises en place dans l'établissement à compter de l'ouverture du mercredi 16 septembre 2020. L'objectif de ce protocole est de garantir la santé/sécurité des usagers à l'intérieur de l'établissement vis à vis du risque COVID-19.

Le document de référence est le guide de recommandations des équipements sportifs du 16 juillet 2020 <http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/sportsguideequipementsportifs.pdf>

Ainsi que [Le décret 2020-884 du 17 juillet 2020](#) modifié par [le décret 2020-944 du 30 juillet](#) et [le décret 2020-1035 du 13 août 2020](#).

Les règles d'accès prennent également en compte les caractéristiques propres au bâtiment Garibaldi et à ses deux bassins.

LES BASSINS INTERIEURS	Dim. surface	NB lignes	Nombre de douches	Nombre de vestiaires collectifs	Nombre de cabines	FMI COVID
33 m	399 m ²	5	17	2	83	50
20 m	240 m ²	4	14	2	51	30

➔ **POUR TOUS LES PUBLICS (séances publiques, associations, scolaires) :**

- **Port du masque obligatoire** dès l'entrée de l'établissement et jusqu'à la douche (pour les plus de 11 ans) et dans tout l'établissement hormis la zone douche & bassin
- **Gel hydro alcoolique** à disposition à l'entrée : nettoyage obligatoire des mains
- **Distributeurs automatiques alimentaires condamnés**
- **1 seule personne autorisée sur les bancs du hall d'entrée**
- **Circulation du public dans l'établissement : respecter la signalétique mise en place** et les informations données par les agents municipaux
- **Vestiaires collectifs interdits et cabines individuelles utilisées (sauf pour les primaires)**
- **Pas d'accès aux douches en sortie bassin** pour les scolaires et associations (sauf pour le public)
- **Les clubs et associations sont responsables** de la distanciation physique et du respect des gestes barrière auprès de leurs adhérents
- **Les professeur.es et responsables des écoles, collèges, lycées, universités sont responsables** de la distanciation physique et du respect des gestes barrière auprès de leurs élèves
- **Points de contact** : le nettoyage des points de contacts se fera très régulièrement
- **Application de la tarification « hiver »** habituelle et accès aux caisses

➔ **ACCUEIL SPECIFIQUE A CHAQUE BASSIN**

ACCES GRAND BASSIN :

ARRIVEE : accès au bassin

- Arrivée au 2^{ème} étage vestiaires par l'escalier GB
- Attribution d'une cabine individuelle (nettoyée après chaque passage) – l'utilisateur laisse ses affaires dans sa cabine
- Escalier d'accès aux douches (sens unique)
- Accès aux douches « arrivées » délimitées ; possibilité de poser son sac sur des bancs mis à disposition dans les douches
- 1 seule personne autorisée dans les blocs WC
- Accès au bassin par le pédiluve, sens unique de déplacement autour du bassin

DEPART :

- Accès à la zone des douches par la porte et accès douches « départ » délimitées
- Retour à sa cabine
- Accès à la sortie par le même escalier GB qu'à l'arrivée

Nettoyage des douches et de la plage entre chaque créneau (auto laveuse + points de contact) et des vestiaires collectifs. Nettoyage des cabines individuelles après chaque passage

1- POUR LE PUBLIC : FMI limitée à 50 personnes (grand bassin)

Créneaux publics redécoupés pour les journées, ½ journées et soirées : Arrivées possibles sur le créneau uniquement durant la 1^{ère} demi-heure pour limiter les croisements et permettre le nettoyage.

Evacuation du bassin 1/4h avant la fin du créneau

Garibaldi (RAPPEL SAISON « NORMALE »)				FMI COVID 50		
Lundi		12h- 13h30	17h- 20h		12h-13h30	17h30-19h45
Mardi	7h-8h30	12h- 13h30		7h-8h15	12h-13h30	
Mercredi		12h- 20h00			12h15-14h15 + 14h30-17h + 17h15-19h45	
Jeudi		12h- 13h30	17h- 21h		12h-13h30	17h-18h45 + 19h00-20h45
Vendredi		12h- 13h30	17h- 21h		12h-13h30	17h-18h45 + 19h00-20h45
Samedi	10h- 17h00			10h15-12h15 + 12h30- 14h30 +14h45-16h45		
Dimanche	9h- 12h45			9h-10h45 et 11h-12h45		

2- POUR LES ASSOCIATIONS : FMI limitée à 50 personnes au grand bassin

Les clubs et associations sont responsables de la distanciation physique et du respect des gestes barrière auprès de leurs adhérents.

Possibilité d'accès au créneau uniquement durant le 1^{er} quart d'heure et horaire de départ avancé pour permettre le nettoyage entre créneaux, en particulier des cabines.

Accès des galeries autorisés **uniquement aux parents d'enfants de moins de 6 ans.**

➔ Cf. protocole général d'accueil des associations dans les piscines

3- POUR LES PRIMAIRES (public/privé) : limité à 2 classes bassin et à 80 personnes maxi

Les professeur.es des écoles sont responsables de la distanciation physique et du respect des gestes barrière auprès de leurs élèves

Les parents sont autorisés à monter pour aider les enfants à se changer mais ne devront pas rester dans l'établissement

4- POUR LES SECONDAIRES ET UNIVERSITES : FMI limitée à 50 personnes

Les professeur.es et responsables des collèges, lycées, universités sont responsables de la distanciation physique et du respect des gestes barrière auprès de leurs élèves

ACCES PETIT BASSIN :

ARRIVEE : accès au bassin

- Arrivée au 2^{ème} étage vestiaires par l'escalier PB
- Attribution d'une cabine individuelle (nettoyée après chaque passage) – l'utilisateur laisse ses affaires dans sa cabine (**système d'attribution à mettre en place : bracelets ?**)
- Escalier d'accès aux douches (sens unique)
- 1 douche sur 2 condamnées : accès aux douches « arrivées » délimitées ; possibilité de poser son sac sur des bancs mis à disposition dans les douches
- 1 seule personne autorisée dans les blocs WC
- Accès au bassin par le pédiluve, sens unique de déplacement autour du bassin

DEPART :

- Accès à la zone des douches par la porte et accès douches « départ » délimitées
- Retour à sa cabine
- Accès à la sortie par le même escalier PB qu'à l'arrivée

Nettoyage des douches et de la plage entre chaque créneau (auto laveuse + points de contact) et des vestiaires collectifs. Nettoyage des cabines individuelles après chaque passage

1- POUR LES ASSOCIATIONS : FMI limitée à 30 personnes (petit bassin)

Les clubs et associations sont responsables de la distanciation physique et du respect des gestes barrière auprès de leurs adhérents.

Possibilité d'accès au créneau uniquement durant le 1^{er} quart d'heure et horaire de départ avancé pour permettre le nettoyage entre créneaux, en particulier des cabines.

Accès des galeries autorisés **uniquement aux parents d'enfants de moins de 6 ans.**

➔ Cf. protocole général d'accueil des associations dans les piscines

2- POUR LES PRIMAIRES (public/privé) : limité à 2 classes bassin et à 60 personnes (petit bassin) :

Les professeur.es des écoles sont responsables de la distanciation physique et du respect des gestes barrière auprès de leurs élèves

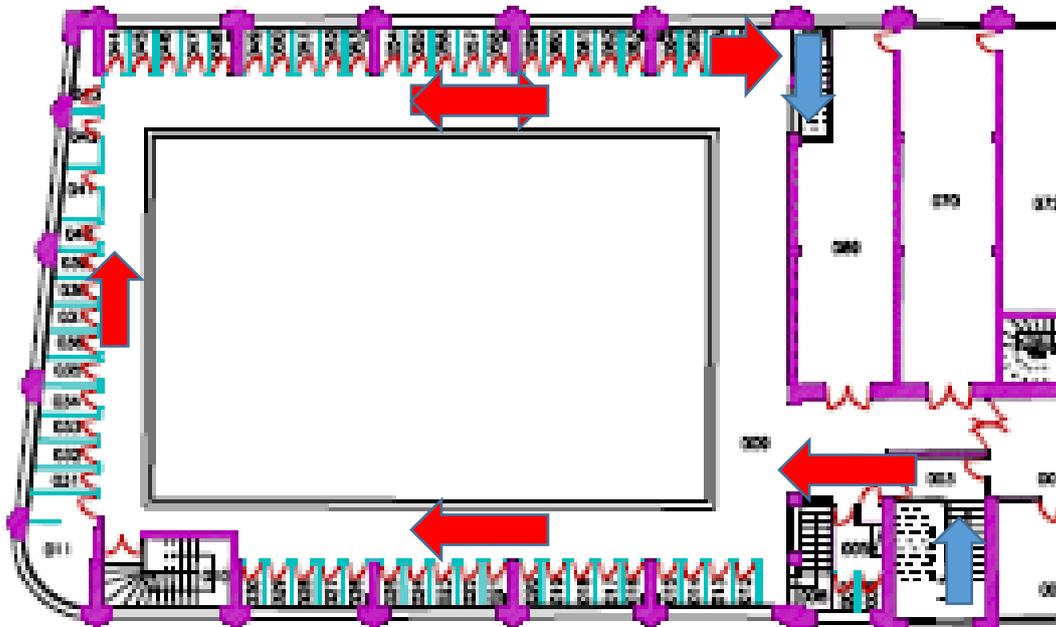
Les parents sont autorisés à monter pour aider les enfants à se changer mais ne devront pas rester dans l'établissement

3- POUR LES SECONDAIRES ET UNIVERSITES : accès limité à 30 personnes

Les professeur.es et responsables des collèges, lycées, universités sont responsables de la distanciation physique et du respect des gestes barrière auprès de leurs élèves

SENS DE CIRCULATION PETIT BASSIN

Sens de circulation niveau cabines vestiaires :



Sens de circulation niveau douches et petit bassin :

